

AVIS IMPORTANT – RÉSEAU D'AQUEDUC **Interdiction d'arrosage extérieure** **Réduction de la consommation d'eau potable** Réouverture des jeux d'eau reportée

Sainte-Julienne, mercredi 17 juin 2020 – Le confinement des derniers mois, le télétravail et l'école à distance ont fait en sorte que les citoyens profitent davantage de leur maisonnée. Cela a également contribué à augmenter considérablement l'utilisation de l'eau potable sur notre réseau : projets de jardin ou de rénovation, nouvelle piscine d'enfants, installation de tourbe ou aménagement paysager, etc. Considérant l'état de sécheresse actuelle et en raison de la canicule annoncée pour les prochains jours, la municipalité de Sainte-Julienne avise ses citoyens que l'utilisation extérieure de l'eau potable est strictement défendue. Il est interdit à toute personne d'arroser des pelouses, des arbres et des arbustes ainsi que de laver les véhicules ou d'utiliser de l'eau extérieure, peu importe la raison. Notez que cette interdiction ne touche pas l'arrosage manuel des potagers et des plantes comestibles, en terre ou en pot, des jardins, des fleurs et autres végétaux. Il est également primordial de réduire au minimum l'utilisation en eau potable sur notre réseau d'aqueduc. Au cours des prochains jours, il faut éviter la surconsommation et limiter les lavages : lave-vaisselle, bains, douches, remplissage de piscine d'enfants. Si vous prévoyez procéder à l'installation de tourbe, il est préférable d'attendre que les conditions météo le permettent. Le Service d'urbanisme ne délivrera aucun permis d'arrosage pour ce type de travaux.

Il est à noter que le Service d'horticulture, environnement et parcs prendra les mesures afin de réduire l'utilisation de l'eau pour l'arrosage de ses végétaux, les commerces munis d'un lave-auto cesseront ce service temporairement et les Services culturels et récréatifs devront reporter l'ouverture des jeux d'eau du parc Quatre-vents à une date ultérieure.

La municipalité tient à préciser que la qualité de l'eau n'est pas compromise et remercie tous ses citoyens de leur précieuse collaboration.

Cet avis entre en vigueur dès maintenant et sera maintenu jusqu'à nouvel ordre.

- 30 -

Source : Amélie Huneault
Chef des communications
amelie.huneault@sainte-julienne.com
450 831-2688, poste 7163 | www.sainte-julienne.com